MAIRIE de DASLE **n° 36.2026**

EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Date de la Convocation : 26 octobre 2026	
Date de publication : 30 octobre 2026	
Conseillers en exercice :	15
Présents :	14
Votants :	15

Le trente octobre 2026
à 19 heures

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, salle du Conseil Municipal, **sous la présidence** de Mme Isabelle GRIFFOND-BOITIER, Maire.
Étaient présents:
Mmes Sylvie BERTHOD, Martine BROUSSE, Julyne CHANEAUX, Delphine COCHAND, Nathalie CUENOT, Béatrice REBUFFONI, Christine SOLEILLANT,
MM. Julien BERGET, Marc-Gérard LELOWSKI, Jean-Marc NEUVILLE, Christian PERTUSIER, Robin SOLEILLANT, Samuel WURGLER,
formant la majorité des membres en exercice.

Résultat du vote
- Voix liste 1 : 12
- Nuls / blancs 3

Absents excusés :,Christophe NEDEY

Procurations : Christophe NEDEY à Julien BERGET

Mme Martine BROUSSE a été élue **secrétaire.**

Envoyé en préfecture le 31/10/2026
Reçu en préfecture le 31/10/2026
Publié le 30 OCT. 2026
ID : 025-212501969-20261030-DCM2026_36-DE

OBJET: Élections des adjoints au Maire.

Le Conseil Municipal,

- Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2122-4, L. 2122-7-2 et L. 2122-13 ;
- Vu la délibération n° 35 en date du 30 octobre 2026 fixant le nombre des adjoints au maire à **QUATRE**;

Considérant que dans toutes les communes les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. Chaque liste doit être composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevé sont élus.
Madame le Maire invite les membres du Conseil Municipal à lui déposer les listes de candidats.

Dépôt des listes :
Le Maire constate le dépôt de une liste de candidats respectant l'obligation d'alternance paritaire :

- **Liste n° 1 présentée par Jean-Marc NEUVILLE :**
  1. M. Jean-Marc NEUVILLE (Candidat au poste de 1er adjoint)
  2. Mme Martine BROUSSE (Candidat au poste de 2e adjoint)
  3. M. Marc LELOWSKI (Candidat au poste de 3e adjoint)
  4. Mme Christine SOLEILLANT (Candidat au poste de 4e adjoint)

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :
- Nombre de conseillers présents ou représentés prenant part au vote : 15
- Nombre de bulletins de la liste 1 : 12
- Bulletins Blancs ou nuls : 3
- Suffrage exprimés : 12
- Majorité absolue : 7

Ont obtenu :
- **Liste n° 1 :** douze voix

La **Liste n° 1** ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, Madame le Maire la proclame élue.

En conséquence, sont proclamés élus adjoints au maire et prennent rang dans l'ordre ci-dessous :

- **1er adjoint :** M. Jean-Marc NEUVILLE
- **2e adjoint :** Mme Martine BROUSSE
- **3e adjoint :** M. Marc LELOWSKI
- **4e adjoint :** Mme Christine SOLEILLANT

Envoyé en préfecture le 31/10/2026
Reçu en préfecture le 31/10/2026
Publié le 30 OCT. 2026
ID : 025-212501969-20261030-DCM2026_36-DE

Fait et délibéré les jour, mois et an susvisés.

Pour extrait certifié conforme, Dasle le 30 octobre 2026

Le Maire,
Isabelle GRIFFOND-BOITIER

MAIRIE DE DASLE
Doubs

Le Secrétaire de séance,

BROUSSE Martine